

CAHIER **B**

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

Selon le maire de Beauceville

Le barrage a permis d'éviter le pire

◆ Beauceville — "N'eût été du barrage Sartigan, situé un peu en amont des limites de la ville de Saint-Georges, ça aurait pu être pire qu'en 1957 soit l'année où la ville de Beauceville a connu sa pire inondation en période hivernale."

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. J-Raymond Mathieu, maire de cette localité beauceronne, au lendemain du cauchemar vécu par la population à la suite du débordement de la rivière Chaudière attribuable à des pluies abondantes et à un embâcle qui s'était formé à quelques kilomètres en amont de Beauceville.

Une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées de leur demeure et l'on calcule qu'entre 75 et 100 maisons et commerces sur le boulevard Renault et la rue Lambert ont été affectés par l'inondation.

L'évacuation de ces personnes a été effectuée par une quarantaine de membres de la Protection civile de Beauceville, Saint-Joseph et Sainte-Marie. A certains endroits, on a dû même utiliser des chaloupes avec moteur hors-bord.

Selon le maire Mathieu, à certains endroits il y avait un mètre d'eau sur la chaussée. Le boulevard Renault, l'artère principale de Beauceville, qui est en même temps la route 173, a été recouverte d'eau à sa longueur, soit sur une distance d'environ 2 km, et plusieurs sous-sols ont été remplis d'eau, tout particulièrement les commerces et maisons les plus près de la rivière Chaudière.

Le débordement de la rivière dans le secteur de la ville de Beauceville a commencé au tout début de la soirée de lundi, et en l'espace d'une couple d'heure le boulevard Renault a dû être complètement fermé à la circulation.

A bonne heure hier matin, on



Le barrage Sartigan, en amont de Beauceville a permis d'éviter un désastre.

Photo Michel Paquet (collaboration spéciale)

aurait pu remarquer que les riverains de la ville de Beauceville s'apprêtaient à déblayer les alentours de leurs commerces ou de leurs résidences, alors que d'autres procédaient au pompage de l'eau dans les sous-sols.

Pour le moment, le maire J-Raymond Mathieu, ne peut évaluer exactement les dommages qui se situent à plusieurs milliers de dollars et a laissé entendre qu'il contactera les autorités gouvernementales pour les sensibiliser à ce débordement.

Ailleurs

Même si le niveau de la Chaudière a baissé et que le boulevard Renault a été ouvert à la circulation, tôt hier matin, il n'en demeure pas moins que la route 276 qui relie la ville de Saint-Joseph à la municipalité de Saint-Joseph des Erables était toujours impraticable, hier, et que les embâcles sur la rivière Chaudière se situent en aval de Notre-Dame-des-Pins et à Beauceville n'ont pas cédé.

A Notre-Dame-des-Pins, une roulotte occupée par l'entreprise Les Constructions Sanico qui présentement procède à la construction de l'usine d'épuration des eaux usées de cette localité, a été déplacée sur une distance d'environ un mille par les glaces et les terres basses le long de ce cours d'eau à Beauceville, Saint-Joseph, Vallée-Jonction et Sainte-Marie sont recouvertes d'eau.

Il n'en demeure pas moins que l'inondation dans le secteur de Beauceville ne semble pas troubler davantage outre mesure les riverains du centre de la Beauce, car comme l'ont fait remarquer des Beaucerons on est habitué à une montée rapide des eaux de la Chaudière le printemps, mais pas en cette période hivernale.

Ce qu'on espère, a-t-on fait remarquer, c'est que la température froide qu'on connaît depuis hier, se maintiendra pendant quelques jours pour que le niveau d'eau continue à baisser.



Paul Plante a prévenu plusieurs de ses concitoyens des dangers de la débâcle, sur son retour de Saint-Georges.

Photo Michel Paquet (collaboration spéciale)

**Terrible... Terrible...
TAPIS
PRELATS - TUILES
STORES
balances de rouleaux
A MOITIE PRIX
872-1948**

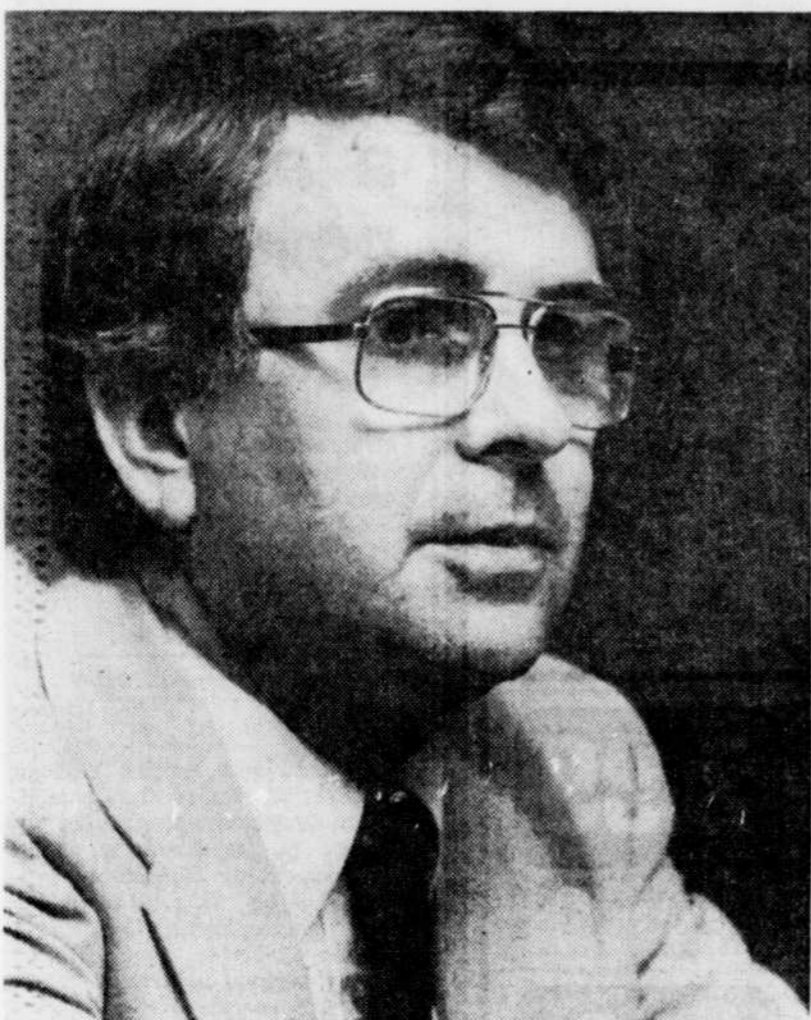


Photo Michel Paquet (collaboration spéciale)

Le maire Mathieu déclare qu'il y avait à certains endroits plus d'un mètre d'eau sur la chaussée.

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1986

Contre-Plaque Moderne

Demandez notre carte de crédit

Tuyaux de cuivre
1/2 po.
Tuyau rigide 12 pi. type M
4 19\$
Tuyau flexible de 60 pi. type L
32 95\$

Porte prémontée
Incluant: chambranle, poignée 101, cadre 3 po., 3 1/2 po.
Disponible en 24 po., 30 po. et 32 po.
46 95\$

Grand choix de TAPIS 100% nylon
Prix à compter de
4 95\$ v²

Panneau pour plafond
Sonoflex 2 pl. x 4 pl.
Super Spécial: **2 89\$** le panneau

Grand choix de POÊLES À COMBUSTION LENTE
Exemple: Paysan 1810
529 95\$

Grand choix de céramique à mur
Prix à compter de
49¢ pi²

Bois
pour finition murale
5/16 po. x 4 po.
Bouquet en V
Paquet couvrant 16 pi²
6 99\$ le paquet (Légères imperfections)

Centre d'aubaines
CONTRE-PLAQUÉ MODERNE
Payez et emportez!
1177 boul. Pie XI Val-Bélair - Téléphone: 842-1911

DES RABAIS À VOTRE GOÛT

ÉLÉMENT MURAL 3 pièces
Dimensions: 76 (lar.) x 15 (prof.) x 68 (haut.) po.
Compartiments pour téléviseur, bar et stereo, tablettes ajustables, lumière intérieure, incluant verre fumé.
TECK: 525\$
RABAIS: 126\$
399\$ (Fin noyer seulement)

ENSEMBLE 3 pièces
Verre fumé, éclairage intérieur dimensions 87 x 15 x 72, fini amande, noyer, gris, blanc, pacane, travertin et chêne.
PRIX SPÉCIAL: 669\$

ÉLÉMENT MURAL
3 PIÈCES CENTRALES
toutes avec portes vitrées et éclairage, fines amande, chêne clair ou pacane.
15x15x77 32x15x77 32x15x77 20x15x77 32x15x77 32x15x77
145\$ 330\$ 275\$ 210\$ 305\$ 205\$

PLAN MISE DE COTE LIVRAISON GRATUITE

LES BIBLIOTHÈQUES HEBERT
SPÉCIALISTE EN ÉLÉMENTS MURAUX
2525, boul. Hamel, suite 110 Les Saules
Centre d'affaires Hamel entre Henri IV et du Vallon
871-4010

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE



Amoncellement de glace dans la cour du garage R.M. Carrier de Beauceville. Une quarantaine de centimètres d'eau ont envahi le garage.



Un des propriétaires du motel Royal de Beauceville, Rodrigue Larochelle, dans l'escalier de son établissement dont le premier étage a été inondé de deux mètres d'eau.

JADIS:
AVEC NOS PRIX D'ENTREPÔT
LES ÉCONOMIES SONT
DANS LE SAC.

PLUS DE BONNES PROVISIONS POUR VOTRE ARGENT. TOUS LES JOURS!



L'eau a fait de lourds dommages

♦ BEAUCEVILLE — Ce n'est qu'après que le niveau d'eau de la rivière Chaudière eut baissé de 15 centimètres dans le secteur de Beauceville, soit à 3h45 hier matin, qu'on a ouvert les vannes du barrage Sartigan.

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a indiqué, hier, au SOLEIL, M. André Godin, technicien du Service entretien des ouvrages au ministère de l'Environnement du Québec, en soulignant depuis 1967 soit l'année que le barrage Sartigan a été construit, on n'a jamais eu d'eau libre en amont immédiat du barrage.

Tout en admettant que le danger n'était pas imminent que la structure du barrage soit endommagée, lundi soir, mais qu'il était à craindre, M. Godin a fait part qu'on a dû utiliser une bouilloire à vapeur pour dégeler les grilles des déversoirs du barrage afin d'empêcher que le niveau d'eau ne dépasse la côte maximale permise.

En plus de maisons, pour d'aucuns commerces de Beauceville se situant à proximité de la rivière Chaudière, le débordement de ce cours d'eau dans la soirée de lundi, leur a causé d'importants dégâts.

L'un des propriétaires du motel Royal, M. Rodrigue Larochelle, évalue les dommages à leur établissement à plus de \$40,000. Le sous-sol du motel qui comprend une dizaine d'unités en plus de deux salles de réceptions, la salle à manger et la cuisine ont été inondés par sept pieds d'eau. De leur côté, les propriétaires du poste de Taxi Unis durent évacuer leur établissement en vitesse emportant avec eux leur système de communications et nombreux ont été les commerces qui durent déplacer leurs marchandises.

Lévis et Saint-David discutent de police

LEVIS — Un comité réunissant quatre élus municipaux de Lévis et Saint-David vient d'être formé pour discuter du renouvellement de l'entente entre les deux villes quant au service de protection publique. Le maire André Carrier et le conseiller Marcel Hallé, de Saint-David, ainsi que les conseillers Philippe Lainé et André Hamel, de Lévis, sont les membres de ce comité.

Le maire de Lévis, M. Vincent Chagnon, qui ne prévoit pas de difficulté importante dans ce dossier, précise que Saint-David réclame à bon droit d'être mieux informée de l'action des policiers et pompiers de Lévis sur son territoire.

| | | |
|---|--|---|
| <p>JUS DE TOMATES HEINZ CANADA DE FANTAISIE BTE DE 1,36 LITRE</p> <p>PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.68 ÉCONOMISEZ .79</p> | <p>MÉLANGE À GÂTEAU MONARCH TOUCHE MAISON SAVEURS ASSORTIES BTE DE 520 g</p> <p>.89 PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.49 ÉCONOMISEZ .60</p> | <p>DÉTERGENT POUR LA LESSIVE ABC BTE DE 6 LITRES</p> <p>2.99 PRIX AU SUPERMARCHÉ 3.79 ÉCONOMISEZ .80</p> |
| <p>FARINE TOUT USAGE PURITY SAC DE 5 kg</p> <p>2.99 PRIX AU SUPERMARCHÉ 4.59 ÉCONOMISEZ 1.60</p> | <p>NOURRITURE POUR CHATS PURRR SAVEURS ASSORTIES BTE DE 170 g</p> <p>.33 PRIX AU SUPERMARCHÉ .55 ÉCONOMISEZ .22</p> | <p>SOUPE AUX POIS OU AUX LÉGUMES HABITANT BTE DE 796 ml</p> <p>.99 PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.44 ÉCONOMISEZ .45</p> |
| <p>DÏNER MACARONI AU FROMAGE CATELLI BTE DE 225 g</p> <p>.39 PRIX AU SUPERMARCHÉ .79 ÉCONOMISEZ .40</p> | <p>PAPIER HYGIÉNIQUE PRESTIGE 2 ÉPAISSEURS POT DE 4 ROUL.</p> <p>.99 PRIX AU SUPERMARCHÉ 1.97 ÉCONOMISEZ .98</p> | |
| <p>POIS VERTS CONGELÉS ARCTIC GARDENS SAC DE 1 kg</p> <p>1.49 PRIX AU SUPERMARCHÉ 2.99 ÉCONOMISEZ 1.50</p> | | |

VIANDES

| | |
|--|--|
| <p>BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"</p> <p>725 lb 3.29</p> | <p>RÔTI D'INTÉRIEUR DE CROUPE BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"</p> <p>703 lb 3.19</p> |
| <p>RÔTI D'EXTÉRIEUR DE CROUPE BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"</p> <p>659 lb 2.99</p> | <p>BIFTECK À SANDWICH</p> <p>681 lb 3.09</p> |

FRUITS ET LÉGUMES

| | |
|--|--|
| <p>TOMATES ROUGES PRODUIT DES É.-U. CANADA NO 1 GROSSEUR 6x6</p> <p>174 lb .79</p> | <p>POMMES GRANNY SMITH IMPORTÉES DE FRANCE, CANADA DE FANTAISIE GROSSEUR 125</p> <p>196 lb .89</p> |
| <p>POMMES DE TERRE PRODUIT DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD</p> <p>.22 lb 10</p> | <p>CHOU-FLEUR DE LA CALIFORNIE PRODUIT DES É.-U. GROSSEUR 12</p> <p>1 ch 1.39</p> |

L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION
JADIS

Où vous profitez des
PRIX D'ENTREPÔT.

999, DE BOURGOGNE, SAINTE-FOY
 1750, PÉRIGORD, ORSAINVILLE
HEURES D'OUVERTURE:
 Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h
 jeudi, vendredi: 8h30 à 21h, samedi: 8h30 à 17h
 Les prix des supermarchés données sont les prix courants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ou de substituer un produit de qualité comparable. Pas de vente aux marchands.
 Prix en vigueur du lundi 27 janvier 86
 au samedi 1er février 1986, 17h
 L'ENTREPÔT D'ALIMENTATION JADIS FAIT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ STEINBERG
 PHOTOS À TITRE INDICATIF SEULEMENT.

Assainissement des eaux

Mégaprojet du siècle à Québec, selon Rivard

Le président de la Communauté urbaine de Québec (CUQ), M. Michel Rivard, a invité, hier soir, les hommes d'affaires de la région de Québec à aller chercher leur part du gros morceau que constitue le projet d'assainissement des eaux.

par Pierre MARTEL

\$250 millions seront nécessaires à la réalisation des travaux qui constituent la dernière étape du

grand projet de dépollution des eaux de la région de Québec. C'est le mégaprojet du siècle dans la région de Québec. Des dizaines de millions de dollars en contrats divers de biens et services seront octroyés à mesure que les travaux progresseront", d'affirmer le président de la CUQ.

Il ajoute: "pour des gens d'affaires, il y a un gros morceau à aller chercher. C'est à vous d'y voir". Mais, du même souffle, M. Rivard a sollicité l'appui des membres de la

Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain pour l'aider à justifier le programme d'assainissement des eaux auprès de l'opinion publique.

Soulignant que les actions d'un organisme public sont toujours plus difficiles à justifier que les actions de l'entreprise privée, M. Rivard affirme que la controverse autour de la localisation des équipements d'épuration illustre très bien cet état de chose.

Notant que les opposants au pro-

jet sont bien organisés et qu'ils se manifesteront activement lors des audiences publiques, le président de la CUQ a lancé un appel aux groupes favorables (les hommes d'affaires sont nettement favorables en raison des retombées) pour qu'ils n'aillent pas simplement dire aveuglément oui aux audiences. "Informez-vous, faites-vous une opinion et ensuite, participez aux audiences", a-t-il dit aux quelques 300 participants au dîner des chefs de file organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Nécessité

Devant une assistance comprenant plusieurs élus municipaux ainsi que le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, le président de la CUQ a, par ailleurs, insisté beaucoup sur la nécessité d'avoir un organisme régional comme la CUQ.

"La CUQ existe depuis 15 ans. Au cours de cette période, nous avons acquis un incinérateur, un réseau de collecteurs d'égout de 130 kilomètres et des parcs industriels. Nous avons aussi des réalisations à caractère réglementaire comme le schéma d'aménagement. Quant à notre filiale, la CTCUQ, elle possède maintenant une flotte de 460 autobus et son budget s'élève à \$71 millions", de conclure le conférencier.



M. Michel Rivard, président de la Communauté urbaine de Québec.

La température influence à son tour la CTCUQ

La température et non pas les négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de garage ont eu hier des effets sur le service de transport en commun dans la région de Québec.

par Pierre-Paul NOREAU

Il manquait effectivement 26 véhicules pour assurer le service à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ), alors que l'organisme avait prévu placer sur les différents circuits 393 autobus.

Selon le service des communications de la CTCUQ, la brusque variation de température est à l'o-

rigine des problèmes d'hier, affectant entre autres les systèmes d'ouverture et de fermeture des portes ou le système de freinage de certains véhicules. "Au fond, les autobus connaissent tout simplement les problèmes éprouvés par les automobiles dans de semblables conditions", expliquait M. Claude Beausoleil, directeur du service.

Pour ce qui est de la négociation avec les employés de garage de la CTCUQ, le conciliateur du ministère du Travail, M. Raynald Brassard, a convoqué les parties pour une réunion le 31 janvier à 10h30.

Le représentant de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) dans ce dossier, M. Gaétan Rioux, a de son côté expliqué après la tenue d'une première assemblée générale hier en après-midi, que les syndiqués avaient été informés de l'ordonnance du Conseil des services essentiels, de même que de la décision de l'exécutif de s'y conformer.

Les membres ont de plus demandé de nombreuses précisions sur l'intervention du conseil et ses pouvoirs dans la négociation en cours.

Québec va défendre l'amiante sur tous les fronts

ASBESTOS (PC) — Le ministre délégué aux Mines Raymond Savoie a assuré hier les populations de Thetford-Mines et d'Asbestos que son gouvernement avait déjà élaboré une stratégie pour défendre l'amiante sur la scène internationale.

par Robert LEFEBVRE

En plus de la réponse qu'il fera parvenir prochainement à l'Agence américaine de protection de l'environnement, avec ou sans l'appui d'Ottawa, le gouvernement québécois élaborera une vaste campagne de presse et poursuivra une activité diplomatique très active au niveau canadien et d'autres pays.

C'est ainsi que des missions seront formées pour se rendre, au cours des prochains mois, en Amérique du Sud et en Afrique, en vue de la tenue en juin à Genève de la conférence mondiale sur l'amiante.

M. Savoie pourrait également demander à son homologue fédéral Bob Layton de faire pression auprès du premier ministre Mulroney pour qu'il aborde la question avec le président américain lors de la rencontre qu'il aura avec lui en mars.

Cette proposition lui est venue du président du Comité de valorisation de l'amiante, M. Roch Fréchette, que le ministre a rencontré à Asbestos en présence d'autres délégués, dont des représentants du Syndicat des métaux.

Le nouveau ministre des Mines a fait cette visite de la région en compagnie du député de Frontenac, M. Roger Lefebvre.

Irrationnel

Ce dernier s'est montré satisfait de la stratégie que le ministre a annoncée. Il a souligné particulièrement le caractère irrationnel de la proposition de l'Agence américaine de bannir sur une période de 10 ans la production et les importations d'amiante.

"Les Etats-Unis veulent venir déverser leurs déchets toxiques proche de la ligne des Cantons de l'Est et veulent bannir l'amiante au nom de la sécurité. Où est le rationnel dans tout cela?", a-t-il déclaré.

M. Fréchette se demande par ailleurs s'il ne s'agit pas d'une tactique de Washington pour que nous cessions de faire pression sur eux à propos des pluies acides."

Le Comité de valorisation de l'amiante a été formé en 1983. Il est composé de représentants syndicaux, municipaux et du monde des affaires.

Note

Notre journaliste Marc St-Pierre occupe depuis quelques jours un nouveau bureau à Sept-Îles. Voici ses coordonnées: Marc St-Pierre 106 rue Napoléon suite 302 case postale 877 Sept-Îles G4R 4L2 Tél.: 968-6211

VENTE DE JANVIER




LES VÊTEMENTS *St. Lawrence* **INC.**

95 EST, RUE ST-VALLIER et LES GALERIES DE LA CAPITALE

Roz-de-chaussée (Près du magasin La Bale)

TOUS NOS VESTONS SPORT

Imitation de suède ou tweed 100% laine d'excellente qualité.

à partir de 99.95

sont réduits de 20%

en plus, vous obtenez un PANTALON GRATUIT

TOUS NOS COMPLETS 3 PIÈCES

d'une valeur de **159⁹⁵**

sont réduits à

21

POUR LE PRIX DE

3 DERNIERS JOURS

AUTRES LOTS DE COMPLETS

3 pièces de qualité supérieure

RÉDUITS DE 20%

en plus, vous obtenez:

- SOULIERS
- CHEMISE
- CRAVATE
- CEINTURE
- BAS

GRATUITS

LÉGERS AJUSTEMENTS GRATUITS



50%

de rabais sur tous nos PALETOTS D'HIVER

Choix incomparable de modèles, tissus et couleurs. Plusieurs avec col de fourrure. Coupe ordinaire ou ceinturée.

STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN RUE ST-VALLIER

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Gomin, à l'heure du Moyen Age

La maison Gomin de Silery n'offre pas qu'un cadre architectural moyenâgeux à sa vingtaine de pensionnaires, mais aussi un mode de vie qui relève beaucoup plus des institutions carcérales du Moyen Age que de celles d'aujourd'hui.



par
Vianney
DUCESNE

Le Groupe de défense des droits des déte(nu)s de Québec a constaté, suite à une analyse d'un an, que les femmes emprisonnées à la maison Gomin ont un traitement différent et presque toujours moindre que celui des hommes incarcérés au Centre de détention de Québec, à Charlesbourg. Cette observation a de quoi donner la chair de poule quand on se rappelle la dénonciation du Protecteur du citoyen, au mois de décembre dernier, à l'effet que les formes de punition et de contrôle, dans les prisons québécoises, deviennent de plus en plus raffinées et échappent de plus en plus au règlement.

Au château du boulevard Saint-Cyrille on ne s'enfarge pas dans la subtilité quand vient le temps de punir: les punitions collectives frappent tout le monde, les anciennes comme les nouvelles. Pourtant, en 1983, le groupe de défense avait dénoncé le traitement à rabais des femmes en détention, la pauvreté des moyens utilisés pour favoriser la réinsertion sociale et aussi, entre autres, les punitions excessives, souvent collectives.

Les pensionnaires de la maison Gomin sont confinées à une cour intérieure ceinturée d'un mur en béton de huit pieds de hauteur parce que la cour extérieure est dotée d'une clôture jugée faillible; des activités sont supprimées sous prétexte que toutes les détenues n'y participent pas; il n'y a pas de service social professionnel offert régulièrement; non plus d'activités régulières de loisirs culturels, pédagogiques et sportifs; les déficiences chroniques au niveau de l'hygiène et de la santé font aussi partie des conditions inhumaines reprochées dans cette institution construite en 1930 et dont les chambres sont dotées, pour la nuit, de "catherines" (tinettes).

Le nouveau ministre de la Justice, M. Herbert Marx, a donc là une excellente occasion de prouver qu'il ne parlait pas dans le vent quand depuis 1981 il a décrié les conditions inégales de détention dans les prisons du Québec. Ni quand il mettait l'accent sur la nécessité d'accorder l'accès à l'égalité aux femmes. Il devra cependant aller plus loin en préconisant des programmes pensés en fonction des femmes et non simplement calqués sur les améliorations apportées à ceux des hommes.

M. Marx devra se rappeler aussi qu'il y a à peine un an il déclarait que les délits des personnes incarcérées dans les prisons québécoises sont relativement mineurs et ne font pas d'elles des menaces pour la société. C'est encore plus vrai dans le cas des femmes de Gomin pour lesquelles les problèmes de toxicomanie viennent en tête de liste. C'est toute la politique correctionnelle qu'il faut revoir quand on met en prison des personnes qui sont avant tout démunies au plan personnel, social et affectif. D'autant plus qu'à Gomin il n'y a pas de programme de thérapie, ni de désintoxication.

Les conditions de détention se sont certes améliorées au Québec depuis une décennie, mais c'est encore trop peu. La direction générale de la probation et des établissements de détention du ministère de la Justice considère qu'il ne faut recourir aux mesures privatives de liberté qu'en dernier recours. On peut douter qu'il en soit toujours ainsi et encore plus qu'à cette étape on mette véritablement l'accent sur la réinsertion sociale.

A Gomin, l'an dernier, on a vécu une expérience jugée encourageante en confiant des oiseaux domestiques à deux pensionnaires. L'entreprise, qui a coûté \$300, a été abandonnée par manque de ressources financières. En 1983, on a parlé d'une maison de transition dont le projet était en instance d'accréditation. Qu'est-il advenu de ce qui aurait pu être le pont-levis de la forteresse du boulevard Saint-Cyrille?

Les personnes en milieu carcéral ont des droits fondamentaux que la Charte des droits et libertés et la Cour suprême du Canada leur reconnaissent. On peut punir les délinquants en les privant de leur liberté, dans le respect de leur dignité. Pas de leurs droits!

BLOC-NOTES

La saga fidéenne

Le deuxième projet de budget de la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée Boucher, doit être adopté vendredi. Sinon la municipalité risque de se trouver entraînée dans une administration à la petite semaine.

Mme Boucher est retournée faire ses devoirs et a présenté, lundi soir, une nouvelle version du budget beaucoup plus acceptable par les contribuables et, semble-t-il, reflétant mieux la situation financière de Sainte-Foy, qui, tout en étant alarmante, n'est pas catastrophique.

Le nouveau budget prévoit des augmentations de taxes d'environ 4,5 pour 100, soit une amélioration de 4 pour 100 par rapport à la première version. Dans ces limites, qui se comparent à la hausse du coût de la vie au Québec, les prévisions budgétaires de Mme Boucher ne devraient pas soulever trop d'opposition.

Si les deux autres partis, Présent Sainte-Foy et Renouveau municipal, majoritaires au conseil de ville, décidaient de bloquer le nouveau projet de budget, ils agiraient beaucoup plus par partisanerie et hargne politique que par souci du bien commun.

On serait alors en droit de se demander où se trouvaient l'an dernier les conseillers Myrand, Allard, Dutil et Cie lorsque l'ancien maire Louis-Marie Lavoie dilapidait les millions de dollars de la municipalité dans des projets chromés. L'habit de sains gestionnaires, qu'ils tentent de revêtir cette année, est un peu trop grand pour eux.

Cette saga du budget de Sainte-Foy aura permis à la mairesse Boucher de se rappeler que la politique est avant tout l'art du possible. Les quatre prochaines années lui réservent assurément d'autres surprises en ce sens.

Vincent CLICHE



LETTRES AU SOLEIL

Priorité absolue au déficit!

(Lettre adressée au PDG du SOLEIL)

Le Canada se trouve confronté à un problème d'une extrême gravité: un déficit budgétaire considérable et persistant accompagné d'une dette cumulative dont les intérêts à eux seuls absorbent plus du tiers des dépenses publiques, menaçant ainsi l'équilibre fiscal, ébranlant la base même de la santé de l'économie canadienne et compromettant son avenir.

Quelle que soit la valeur des raisons avancées pour justifier le niveau actuel des fonds affectés à certains programmes, il n'en demeure pas moins que nos dépenses excèdent notre capacité nationale. Les projections publiées en mai dernier par le gouvernement lui-même montrent que le ratio de la dette cumulative nette par rapport au PNB continuera de s'accroître, pour passer de 45 pour 100 aujourd'hui au niveau incroyablement de 59 pour 100 en 1990-1991. N'oublions pas que ces projections ont été établies sur la base des hypothèses économiques les plus favorables.

Si cette tendance menaçante n'est pas immédiatement enrayer, le jour n'est pas très éloigné où il se révélera difficile de maintenir simplement, en termes réels, le niveau actuel des dépenses. Des réductions importantes, nettement plus ambitieuses que celles pourtant louables annoncées par le gouvernement, s'imposent de toute urgence.

L'augmentation rapide des frais d'intérêts engoulera une portion croissante du budget, restreignant ainsi toute marge de manoeuvre dans les dépenses. Une telle tendance menace la croissance économique à moyen terme et l'emploi; elle détourne l'épargne canadienne de son véritable objet, force les taux d'intérêt à la hausse, mine la confiance des investisseurs canadiens et étrangers, favorise le retour de l'inflation et menace le bien-être de ceux qui sont le moins à même de se protéger.

Etant donné la réalité politique, des compressions de cette envergure s'avèreraient dif-

ficiles sans l'appui du grand public; c'est cette considération qui m'amène à vous écrire. Il ressort de récents sondages d'opinion que le Canadien moyen ne considère pas l'importance du déficit et celle de la dette publique comme des problèmes urgents. (...)

Il me semble évident que les entreprises locales et les médias d'information ont un rôle déterminant à jouer dans la mo-

bilisation de l'opinion publique et la prise de conscience de l'urgence de cette situation. Envoyer des messages aux représentants politiques, commenter la situation dans vos éditoriaux et en parler dans vos chroniques de nouvelles sont autant d'initiatives qui aideraient à mobiliser l'opinion publique en faveur d'une politique de réduction du déficit. De plus, il me paraît essentiel de souligner,

alors même que nous incitons le gouvernement à prendre les décisions pénibles qui s'imposent dans le cadre du nouveau budget, que nous sommes prêts à appuyer fermement une telle approche. (...)

Du président du Conseil et chef de direction de la Banque Royale du Canada...

Rowland C. Frazee
Montréal

M. Bourassa et la loi 101

Devant le Canadian Club de Montréal, pendant la campagne électorale, le chef du Parti libéral du Québec prononça une conférence au cours de laquelle il fut disgracieux envers notre nation, disant des sophismes et faussetés relatifs à la loi 101, accentuant ainsi davantage les préjugés haineux et racistes des Anglais. (...)

Contrairement à l'affirmation mensongère du conférencier, la loi 101 n'eut point d'effet discriminatoire ni de persécution chez cette minorité hautaine toute gavée, laquelle conserva intacts les privilèges et réseaux d'écoles, collèges, universités, centres hospitaliers, cinémas, radios, télévision, journaux, multiples autres institutions, etc. (...)

C'est nous, Français d'ici et d'ailleurs qui fumons et sommes encore persécutés. Avant l'avènement de la loi 101 (et même encore de nos jours) combien de hauts postes, d'occasions d'avancement n'avons-nous pas perdus injustement, nous de la majorité française, parce que des milliers des nôtres ne savaient pas ou point l'idiome du maître anglais omniprésent; alors que chez nous même, nous, Français, devons être bilingues (même le simple laveur de plancher), mais point cependant la minorité anglaise dominante.

Le conférencier osa déplorer l'exode d'Anglais durant la dernière décennie, et, a-t-il dit, il allait contrecarrer ce fait. Mais

que des nôtres s'expatrient en masse, affaiblissant ainsi davantage démographiquement notre nation déjà incommensurablement très affaiblie, en péril par le très haut taux de la dénatalité, qu'il y ait déjà plus de 500.000 Français du Québec en Floride, en plus des dizaines de milliers d'autres établis ailleurs, cela ne semble point inquiéter outre mesure le chef libéral qui ne prétend point alors contrecarrer cet exode effarant de nos compatriotes vers d'autres lieux? Quel aplatissement de la part d'un tel personnage!

Du secrétaire du groupe
"Les amis de Lionel Groulx",
Léandre Fradet
Québec

Poursuivons le combat...

Je tiens à féliciter M. Jacques Dumais pour l'objectivité de son éditorial du 28 décembre dernier intitulé: "La vengeance ne règlera rien" (entre Palestiniens et Israéliens).

On se tape dessus depuis maintenant une quarantaine d'années et la situation ne fait qu'empirer. Ce sont des hommes supposément intelligents qui sont incapables de communiquer, pensant que tout se règlera par la force! Vous constatez bien que la paix au Proche-Orient est devenue illusoire et qu'il faudra s'attendre à revoir d'autres actes terroristes suicidaires. Comme vous l'avez si bien démontré, ce

ne sont pas que des individus et/ou des groupes marginaux qui commettent des actes terroristes mais aussi certains Etats, tel Israël, un des plus grands alliés des Etats-Unis.

Pour tenter de remédier au problème terroriste, le monde civilisé doit profiter des périodes de paix relative entre ces attaques terroristes pour trouver des solutions afin de mieux se protéger. La revue américaine "Newsweek" du 1er juillet 1985 rendait compte de dix solutions diversifiées pour atteindre ce but. (...)

Aucune de ces mesures n'est

certaine de réussir; plusieurs d'entre elles seraient même difficiles à appliquer, pour diverses raisons, et certaines entraîneraient des ajustements moraux et politiques susceptibles de provoquer de grandes controverses. Les sceptiques concluront qu'il est impossible de maîtriser complètement ces fanatismes qui n'hésitent pas à se faire exploser pour aller directement auprès de leur dieu. Cette raison et d'autres font qu'il ne faut pas abandonner la lutte contre le terrorisme mais bien l'accroître.

Bruce Murphy
Charlesbourg-ouest

A l'appui du "train récréatif"

"Le train récréatif, tel qu'expérimenté, pourrait civiliser les convois de Via Rail pendant les "Fêtes", le "Carnaval de Québec", les "Séries mondiales", le "Super Bowl" ou le "Carnaval de Chicoutimi"."

Une société ferroviaire mandatée exclusivement au transport des passagers, supporte très mal l'atmosphère festoyante qui se manifeste bien malgré elle pendant les périodes de "Fêtes" ou de "Carnavals". Selon la loi en vigueur et émise par la Commission canadienne des transports, trois personnes peuvent prendre charge de la bonne conduite d'un train et de ses passagers, exception faite, bien sûr, des nécessaires ingénieurs-mécaniciens, tous deux dans la locomotive.

Ici je parle d'un train classé "conventionnel", c'est-à-dire d'un convoi composé d'une ou de plusieurs tractrices et des wagons voyageurs à leurs remorques. En hiver, j'ajout d'une génératrice à vapeur (y'a pas de LRC sur toutes les lignes) et d'un machiniste pour en assurer l'efficacité (...s'il leur en reste... pauvres elles...) s'impose si on tient à chauffer convenablement ces vénérables voitures, héritées du CN ou du CP et directement issues de la période des non moins vénérables locomotives à vapeur.

Ainsi, une 6e personne à bord ne fait qu'augmenter la facture pour Via Rail. Si 500 passagers partent sur le "party", ces trois employés responsables sont bien au bout de leurs misères après quelques milles seulement.

Comme les "bars-roulants" viennent aussi rapidement au bout de leurs réserves, plusieurs auront pensé à se glisser un 10 onces sous la cuisse.

Imaginons donc que ces "trains de fêtes" recevraient l'autorisation d'être opérés sous une formule ressemblant à celle du Tortillard des années 84 et 85, et impliquant une nouvelle répartition des coûts et revenus: animation, chants, clowns, commentaires historiques et touristiques susciteraient une atmosphère de fête bien contenue par ces "contrôleurs de la bonne humeur".

On saurait imposer selon les wagons, les contraintes fumeurs, non-fumeurs, tout comme "d'humeur", "pas d'humeur"!

Les deux étés du train récréatif

vers Charlevoix ont clairement démontré au fil des 150 jours d'opération, que la masse "sur le party", dans des conditions structurées à cet effet, peut aisément s'envoyer en l'air sans jamais tomber dans le "saccage" ou le "bordel".

Mises à part quelques infimes étincelles, pas un seul geste de vandalisme n'a été signalé malgré les 100.000 personnes transportées. Et Dieu sait que j'en ai aidé du monde "saouli" à descendre du train, le soir, après une journée de joyeux breuvages. Est-ce que le "train récréatif" intéresse quelqu'un sur cette planète?

D'un ex-employé du Tortillard du St-Laurent...

Bertrand Dion
St-Fidèle (Charlevoix)

MONTREAL



Les Bleus feront un blitz sur Montréal

◆ Les "bleus" préparent une immense offensive pour se regagner la cote d'amour des Montréalais déçus jusqu'ici du gouvernement de Brian Mulroney.

par **Richard DAIGNAULT** à Montréal

La dégringolade du gouvernement conservateur dans les sondages d'opinion, le tapage qui a entouré la fermeture de la raffinerie Gulf dans l'Est de Montréal et la démission de Suzanne Blais-Grenier du conseil des ministres ont drôlement réveillé les grands responsables du parti.

C'est dans ce contexte que le premier ministre accordait récemment une longue entrevue au journal Le Devoir, s'apitoyant sur le mauvais sort qu'avait réservé pendant 15 ans les administrations libérales à l'économie de la métropole.

C'est aussi dans ce contexte que le premier ministre, hier, envoyait Michel Côté, le ministre des Corporations et de la Consommation, dans la fournaise montréalaise.

Dépêché à la dernière minute au déjeuner hors-série de l'influente Chambre de commerce de Montréal, non seulement M. Côté a-t-il dévoilé ici son projet de réforme de la loi sur la faillite mais il a affirmé à son auditoire prestigieux que le gouvernement de M. Mulroney s'engageait à faire de Montréal "la plaque tournante de l'économie de tout l'Est du Canada".

M. Côté a dit que, pour sa part, il n'oubliait pas que Montréal et sa région constituent la moitié du Québec en termes de population.

D'ailleurs, à la suite de la causerie de M. Côté, le journal LE SOLEIL apprenait que le milieu des affaires de Montréal "verrait d'un très bon oeil" l'ascension du ministre à de plus hautes fonctions au sein de l'administration fédérale.

Mais le vrai rouleau à vapeur que se prépare à faire passer sur Montréal le Parti conservateur se mettra en branle le 13 mars alors que pour la toute première fois de son histoire le Parti conservateur tiendra ici, au palais des congrès, son assemblée générale (les autres partis appellent ça des congrès généraux).

Il s'agit évidemment d'une immense affaire. Tous les grands hôtels de Montréal sont bloqués pour ce congrès de quatre jours. On y attend 3.000 délégués et substituts sans compter plus de 1.000 observateurs et quelque 300 journalistes.

On prédit que Brian Mulroney fera à cette occasion son plus important discours depuis son accession au pouvoir en 1984. Rappelons que ce congrès précède de quelques heures la rencontre du premier ministre avec le président américain, Ronald Reagan.

Comme tout ça se trouve à coïncider avec le début des rencontres préliminaires concernant les négociations canado-américaines sur le libre-échange, on conçoit toute l'importance du congrès de Montréal.

On répète d'ailleurs que ces négociations se dérouleraient peut-être à Montréal, en bonne partie, et qu'elles passeraient à l'histoire sous le nom de "The Montreal round".

DOSSIERS

Les femmes en prison

Le cercle de la dépendance

Le Groupe de défense des droits des détenus de Québec a rendu public, cette semaine, un rapport sur les conditions de détention des femmes à la Maison Gomin. L'affaire a été largement couverte par les médias. Mais au-delà des carences relevées et des recommandations qu'il formule pour les corriger, le groupe pose la question plus générale de la discrimination exercée à l'endroit des femmes détenues. En prison aussi, ce sont les hommes qui sont favorisés. Nous publions aujourd'hui l'introduction du rapport, qui porte sur cet aspect particulier de la détention des femmes.

◆ Qu'a de spécial la relation des femmes avec la prison et se différencie-t-elle beaucoup de celles des hommes détenus? Disons d'abord que l'on connaît peu la criminalité féminine.

Dès leur adolescence les filles ont déjà un rapport avec la justice différent de celui des garçons. On enferme beaucoup plus les filles difficiles que les garçons, on enferme aussi les filles "pour les protéger" d'un milieu que, de l'extérieur, on juge malsain pour elles, ce qu'on ne fait pas pour les hommes.

par le Groupe de défense des droits des détenus de Québec

Le petit nombre de femmes détenues par rapport à l'ensemble des personnes incarcérées a eu pour effet, non pas qu'on s'en occupe mieux, mais plutôt qu'on les néglige. Les prisons pour femmes sont de vraies prisons, ne nous y trompons pas. Des prisons que n'ont pas atteintes les quelques tentatives de réforme des institutions carcérales. Les administrations des prisons pour femmes ne remettent pas en question leurs méthodes et leurs comportements et perpétuent la plupart du temps des situations maintes fois dénoncées dans les prisons d'hommes et souvent corrigées depuis longtemps.

On retrouve en format réduit dans les prisons de femmes, tous les défauts, toutes les lacunes graves des prisons pour hommes sans

les programmes correctifs mis en oeuvre dans celles-ci; y survit en outre une attitude infantilisante pour les femmes qui purgent leurs peines. Dans les prisons pour femmes on continue à vivre et à punir comme il y a 50 ans et la plupart des programmes de réinsertion sociale, de réhabilitation, mis en oeuvre dans les centres de détention pour hommes n'ont pas leur équivalent dans les centres de détention pour femmes où l'on ne fait pratiquement rien.

La dépendance économique

Quels sont les principaux délits qui amènent leur mise en accusation? Disons en gros, qu'on les condamne, pour vols et fraudes mineures dans une proportion de plus de 60 pour 100, que les autres délits, y compris l'alcoolisme et la toxicomanie à 25 pour 100 figurent pour le reste. Elles font de la prison pour ces délits à 40 pour 100 et pour non-paiement d'amendes à 40 pour 100 aussi. Des fautes que bien des gens commettent à l'occasion, des amendes que la plupart d'entre nous ont préféré, et ont pu payer.

La très grande majorité des femmes détenues ont été punies justement pour des crimes économiques, ce qui nous en dit long sur leur état de dépendance économique, état qui les a conduites à commettre ces délits. Il est donc scandaleux qu'en prison on s'acharne à renforcer cet état de dépendance en ne leur offrant



"Dans les prisons pour femmes, on continue à vivre et à punir comme il y a 50 ans", affirme le Groupe de défense des droits des détenus de Québec.

comme perspective d'avenir que de se voir encore une fois confinées à des travaux exclus de la production sociale rémunérée ou rémunérée au taux du salaire minimum.

Qu'est-ce qui empêche Gomin de mettre sur pied des programmes d'éducation comme on le fait, même si c'est loin d'être parfait, dans les centres de détention pour hommes? Tout près, il y a des écoles, des cégeps, l'université. Qu'est-ce qui empêche d'utiliser quelques-uns des nombreux programmes élaborés par les groupes d'éducation des adultes? ou par le service du MEQ? Qu'est-ce qui empêche Gomin de préparer concrètement, par des techniques approuvées dans les milieux d'éducation, le retour des détenues

sur le marché du travail, de les aider à se prendre en main, à devenir autonomes? Devant le petit nombre de femmes incarcérées, il serait possible d'expérimenter avec elles des alternatives qui, si elles se révèlent intéressantes pourraient être appliquées à l'ensemble des détenues.

L'inégalité

Ce que l'on peut conclure de ce survol de la situation des femmes dans leur rapport avec la justice c'est qu'on pourrait, dans 95 pour 100 des cas, sanctionner leurs délits autrement que par la prison. Qu'à défaut de recruter rapidement beaucoup de femmes dans le réseau judiciaire, qu'on en recrute suffisamment pour les be-

soins de la petite clientèle de femmes qui s'y trouvent enfermées. Qu'on abandonne les programmes coûteux de construction de prison au profit de maisons d'accueil moins coûteuses, plus intégrées à la communauté et surtout plus appropriées à une véritable réinsertion sociale des détenues.

Les quelques ressources qui sont allouées pour y faire face le sont principalement pour mettre sur pied des programmes destinés aux hommes (vu leur nombre nettement supérieur). La situation est inégale à un point tel qu'il est permis ici de parler de discrimination et de dresser un parallèle entre la situation des femmes en prison et la vision traditionnelle du rôle social des femmes en général.

La grande stratégie soviétique

Inquiétant pessimisme politique

Il s'écrit beaucoup de livres sur l'URSS. L'un des plus récents et des plus originaux sur le sujet est celui d'un "stratège" américain, M. Edward N. Luttwak. Son analyse est centrée sur les notions de "pessimisme politique" et "d'optimisme militaire". Son livre, que commente René Beaudin, s'intitule "La stratégie de l'impérialisme soviétique".

◆ L'avenir du monde est étroitement lié à celui de l'Union soviétique. De même, le comportement international de l'URSS dépend de l'idée que ses dirigeants politiques se font de l'avenir de leur régime, de leur confiance en l'efficacité de leurs forces armées et enfin, de leur analyse du rapport des forces mondiales.



par **René BEAUDIN**

Cela veut dire quoi? Si les dirigeants soviétiques sont pessimistes sur l'avenir de leur régime et de leurs institutions; si, par contre, et en même temps ils ont une confiance grandissante en l'efficacité de leurs forces armées mais que par ailleurs, le rapport des forces jouant pour l'instant en leur faveur, se révèle ou s'annonce n'être qu'éphémère, la combinaison de ces trois variables constitutive, peut-être, la plus forte incitation à la guerre qui puisse peser sur ces dirigeants.

M. Edward N. Luttwak est un politologue américain, spécialiste des questions stratégiques. Il est l'auteur d'un livre tout récemment traduit sur la grande stratégie soviétique, publié sous le titre de "La stratégie de l'impérialisme soviétique" (1).

Ces trois interrogations sous-tendent son analyse du régime et de la politique soviétiques.

Pessimisme politique

L'Union soviétique d'aujourd'hui, souligne M. Luttwak, est un vaste empire militaire de type classique: les Russes sont devenus un peuple impérialiste et les professionnels de l'expansion, les soldats et policiers ont supplanté au Kremlin, les idéologues, les planificateurs et les bureaucrates du

parti. A mesure que l'Union soviétique continue à transformer sa puissance économique en force armée, nous sommes confrontés à une nation conduite à l'expansionnisme par un mélange de pessimisme idéologique et d'optimisme militaire.

L'URSS est devenue ce qu'elle est en réaction à une suite d'échecs idéologiques et politiques d'abord, économiques ensuite. Le pessimisme politique qui en résulte s'annonce durable, ne serait-ce que parce que ses causes ultimes et profondes sont de nature démographique. De toutes les "courbes" qui peuvent, à un moment donné, modifier la structure sociale d'un Etat, les tendances démographiques sont les plus durables. Leurs durées prévisibles s'expriment en termes de décennies plutôt qu'en termes d'années.

Dans le cas de l'URSS, dont on évoque les difficultés économiques grandissantes, les causes — mis à part l'hyperdirigisme du régime — sont fondamentalement liées à l'évolution démographique: vieillissement de la population européenne la plus scolarisée et la plus industrialisée, arriération et sous-développement des populations du Caucase et d'Asie centrale dont le taux de natalité élevé et l'âge moyen beaucoup plus bas, en font une main-d'oeuvre très difficilement utilisable à brève et moyenne échéance.

Optimisme militaire

L'optimisme militaire tient pour sa part à la confiance grandissante des maîtres du Kremlin en l'efficacité opérationnelle de leurs forces armées. Jusqu'à ces dernières années, note M. Luttwak, les dirigeants soviétiques, n'avaient qu'une confiance mitigée en l'efficacité de leurs armées.

Certes, ils se disaient confiants de gagner la guerre si celle-ci devait se produire. Mais ils ressentiraient une amère infériorité



L'Armée rouge, une machine bien huilée.

stratégique. Les seules grandes guerres que leurs armées se sont révélées capables de gagner furent des guerres longues et défensives (les campagnes napoléoniennes et hitlériennes). Ainsi, l'URSS pouvait être envahie assez en profondeur. Mais, toujours les forces russes ou soviétiques passaient ensuite à la contre-attaque une fois essouffée l'attaque ennemie.

Non seulement l'invasion pouvait-elle ainsi être arrêtée et repoussée, mais les envahisseurs se transformaient à leur tour en envahisseurs. Mais ces contre-offensives étaient lentes et lourdes, longues à préparer, sans effet de surprise notable. C'était la technique dite du "rouleau-compresseur". Elles n'avaient ni la beauté, ni la souplesse du "blitzkrieg" ou "guerre-éclair" des Allemands, voire des alliés sur le front occidental après le débarquement de Normandie.

Le "coup de Prague", opération dans laquelle un demi-million d'hommes ont été engagés, est la dernière en date de ces opérations menées en vertu de la technique du "rouleau-compresseur". Cette opération, bien qu'elle ait accompli sa mission politique, fut, nous dit-on, un désastre sur le plan technique.

Aux yeux des dirigeants de Mos-

cou, souligne M. Luttwak, de telles forces armées pouvaient difficilement servir d'instruments pour une politique hégémoniste ou expansionniste.

La campagne d'Ethiopie, par laquelle un petit nombre d'hommes ont pu changer le cours d'une situation militaire désespérée, il y a quelques années, et le "coup de Kaboul" en 1979, opération éminemment plus complexe sur le plan stratégique et opérationnel, mais auquel n'ont participé qu'une centaine de milliers de soldats, ont radicalement changé les choses, explique M. Luttwak.

Désormais, les dirigeants soviétiques voient dans leurs forces armées un véritable instrument de précision auquel ils peuvent se fier pour exécuter un "plan de guerre" établi, et arracher rapidement une victoire.

Cette "variable" est-elle durable? Jusqu'à quel point l'"enlèvement" de l'Armée Rouge dans le bourbier afghan peut-il tempérer l'"optimisme" militaire du Kremlin? Toute la question est de savoir dans quelle mesure le bureau politique considère le "coup de Kaboul" comme une erreur politique ou militaire, si erreur il y a. Il reste que l'optimisme militaire se justifie toujours, même s'il s'agit d'une "variable" changeante, as-

LECTURES

sez largement soumises aux événements et aux circonstances.

Rapport de forces

La dernière variable, toute aussi changeante, porte sur l'idée que les dirigeants de Moscou se font du rapport des forces entre leur pays et les Etats-Unis. S'ils considèrent ce rapport de forces comme favorable mais pour une période éphémère, ils pourraient être tentés de profiter de ces circonstances exceptionnelles pour modifier durablement la situation stratégique mondiale par un coup de force destiné à isoler les Américains de leurs alliés européens et asiatiques.

C'est cette crainte qui a inspiré le réarmement américain actuellement en cours. Voilà pourquoi la peur de la guerre fut si vive au début des années 80.

Toute la question est de savoir si les changements qui se sont produits ces dernières années ont radicalement modifié l'idée que se faisaient les dirigeants soviétiques du "rapport de forces" qui, nous disaient-on de toutes parts, jouait en leur faveur. Encore là il faut aller y voir.

Les idées et analyses de M. Luttwak sont peu connues des lecteurs francophones. Son seul ouvrage disponible en langue française est un petit "Guide pratique du coup d'Etat" (2), ma foi fort bien fait, publié durant les années soixante.

Il est par contre fort bien connu chez ceux que l'on appelle aux Etats-Unis, les "stratégistes". Il fait partie de petit groupe d'intellectuels regroupés dans la revue "Commentary" qui, plaçant sans relâche, pour le réarmement et critiquant les pourparlers et les accords sur la limitation des arsenaux stratégiques, ont inspiré la "nouvelle stratégie américaine, dont la "guerre des étoiles" est le volet le plus connu, le plus spectaculaire et le plus controversé, et qui ont tour à tour servi comme conseiller du président Reagan depuis 1980.

(1) LUTTWAK, E.-N., *La stratégie de l'impérialisme soviétique*. E. Anthropos, Paris, 1985, 290 pages.
(2) LUTTWAK, E. N., *Le coup d'Etat, théorie et pratique*. Ed. Robert Laffont, Paris.

LES MERCREDIS DE



J'AI ÉTÉ DÉCOUVERTE COMME BÉDÉISTE PARCE QUE J'ÉTAIS À QUÉBEC!

◆ GUYLAINE GONTHIER raconte: "Née le 13 janvier 1963 à Montréal, j'ai passé la majorité de ma vie à Amqui, une ville située dans la vallée de la Matapédia. En 1984, je viens m'établir à Sainte-Foy où je fais mes premiers essais en BD".

Voilà, Guylaine est une créatrice de bandes dessinées ta-

par Gilles ANGERS



Une BD exclusive de Guylaine GONTHIER.

lenteuse. Une découverte québécoise. Elle a appris la technique de la BD auprès de Martin Cassista.

Possédant un DEC en techniques administratives du cégep de Matane, Guylaine vient à Québec en raison d'un emploi qu'elle obtient en marketing alimentaire pour le compte d'une entreprise gaspésienne. Puis, elle constate que des cours de bande dessinée sont dispensés à Sainte-Foy. Elle s'y inscrit.

Avant d'entrer en classe de BD, elle crayonnait. Seule. Maintenant, suivant les règles de l'art,

elle utilise l'encre de Chine et le carton blanc rigide.

Aussitôt son cours complété sous le "prof" Cassista, Guylaine joint la Société des créateurs et amis de la bande dessinée de la région de Québec (SCABD) et est invitée à participer à la première exposition de l'organisation.

Elle y découvre les avantages liés au regroupement des créateurs et créatrices de bandes dessinées. "A la SCABD, les bédéistes se parlent, communiquent abondamment entre eux, mettent des moyens en commun, sortent de leur solitude les créateurs. Si j'étais demeurée en Gaspésie, où il n'y a aucune association des créateurs de BD, personne ne m'aurait découverte."

C'est pourquoi, Guylaine Gonthier encourage la formation de clubs ou d'associations de créateurs et créatrices de BD dans les régions. A plus forte raison, dans les régions éloignées.

Très ardente d'impro

Guylaine Gonthier est une ardente des joutes d'improvisation. Elle aime dessiner en équipe et en "panique". "L'improvisation, c'est super le fun" lance-t-elle avec enthousiasme.

Comptant parmi l'équipe de production de la revue québécoise de BD "Enfin bref...", elle réalise aussi, à l'occasion, des illustrations.

Mais, c'est comme commis-comptable dans un magasin d'équipements électroniques qu'elle gagne sa vie, maintenant.

C'est à sa famille que Guylaine attribue sa passion pour le dessin et la bande dessinée. "Ma mère a un don certain pour la décoration intérieure et fait aussi des plans de maison. Mon père est ferblantier et connaît le dessin technique. Une de mes tantes est étalagiste." explique Guylaine.

CACTUS B.D.: UNE GESTATION DIFFICILE

◆ STÉPHANE DELAPRÉ est un battant. C'est ainsi que les Européens appellent les personnes combatives, résolues, déterminées, persuasives, entreprenantes et qui véhiculent des idées nouvelles, valables aussi.

Stéphane, créateur réputé de bandes dessinées dans la région de Québec, veut coûte que coûte réaliser son projet, que plusieurs observateurs estiment utile et nécessaire, celui de publier une revue québécoise de BD (couleurs et papier glacé) de nature à être aussi mise en marché en Europe.

Oui, "Cactus B.D.", dont on parle souvent depuis quelque temps, a maille à partir. Il faut des sous. Et Stéphane Delapré en cherche. Bien sûr, il entend solliciter l'appui financier de l'Etat aussitôt que sera complétée une étude de marché.

"Par Cactus B.D. je veux fonder une PME et je suis certain que ça marchera" soutient-il.

Le concept global de "Cactus B.D.": une revue mensuelle de bandes dessinées sous les angles du dessin, de l'humour, du dossier, de la chronique, du reportage, du voyage, du potin, et encore.

"Cactus B.D., c'est court, facile à prononcer et difficile à oublier. Et ça pique... la curiosité" note Stéphane dans un communiqué.

"Cactus B.D." "vit" une difficile gestation. Mais, chacun sait, par exemple, qu'un arbre qui pousse très vite ne fait généralement pas du bon bois de charpente. "Cactus B.D." une histoire à suivre.



BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



BOTTINE



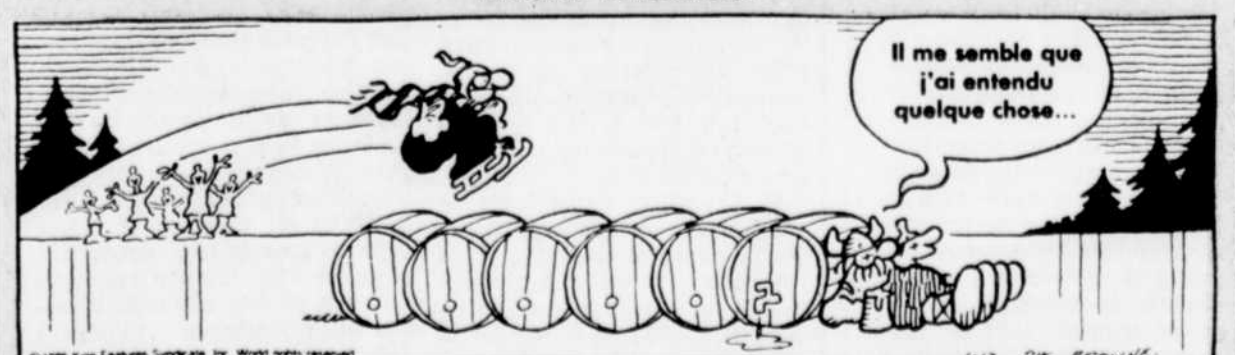
LES JUNGLES



PEANUTS



HAGAR L'HORRIBLE



LES PIERRAFEU



SCAMP



Dépôt du plan d'urbanisme à Beauport en 1986

◆ Le futur plan directeur d'urbanisme de la ville de Beauport sera déposé à la fin de la présente année. Pour l'instant, le service d'urbanisme réunit les données techniques et la consultation avec les citoyens s'effectuera au début de 1987, selon son directeur, M. Jacques Dompierre.

par **Gérald OUELLET**

On sait que le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) (section Beauport) a été déposé en mars 1985. D'ailleurs, une partie de ces renseignements ont été donnés à plusieurs conseillers municipaux et des membres du comité d'urbanisme, lors d'une assemblée d'information.

Développement

Le schéma prévoit déjà un centre secondaire pour Beauport, du côté nord de l'autoroute de la Capitale, entre les rues Bourg-Royal et Seigneurale.

Le schéma prévoit aussi une "aire résidentielle structurante" le long du boulevard Sainte-Anne, de la rue d'Estimauville à la rue Montreuil, dans le quartier Villeneuve.

Au niveau de l'avenue Saint-David, les deux centres seront reliés, comme le veut un projet controversé de l'ex-maire Marcel Bédard.

Patrimoine et récréation

Comme prévu, le patrimoine sera à l'honneur puisque la CUQ reconnaît l'avenue Royale, le vieux quartier de Montmorency, la rivière Beauport (du fleuve à l'avenue des Cascades), le secteur du Vieux-Moulin et l'avenue Saint-Joseph comme des lieux d'intérêt historique et culturel. La ville pourra ainsi régir l'affichage, l'architecture des bâtisses et la conservation du relief, surtout sur l'avenue Royale qui vient d'être déclarée arrondissement historique par le ministère des Affaires culturelles.

Construction gelée

Par ailleurs, les zones agricoles protégées seront conservées même sur l'avenue Saint-Joseph située juste au nord du futur centre urbain de très haute densité. De plus, le territoire forestier et montagneux qui couvre tout le nord de la municipalité sera gardé intact.

Enfin, le dévoilement du schéma d'aménagement de la CUQ donne déjà une bonne idée de l'orientation qui sera choisie par les responsables de la confection du futur plan directeur d'urbanisme qui sera connu au cours de 1987.

Ile d'Orléans: l'avenir du camping bientôt connu

◆ Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) fera connaître d'ici trois semaines, sa décision relativement à l'utilisation de son terrain de camping, situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean, sur l'île d'Orléans, a déclaré au **SOLEIL**, le maire de cette localité, M. Roland Bonsaint.

par **Gérald OUELLET**

Selon une lettre de M. André Martel, de la Direction régionale de Québec pour le MLCP, adressée à la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, le gouvernement mettra en vente son camping devant être dirigé par l'entreprise privée.

Le ministre avait décliné l'offre de la chambre qui se disait prête, en 1985, à gérer le camping provincial à titre de concessionnaire, durant une période approximative de trois ans.

Le ministère aurait continué à agir en tant que propriétaire, faisant bénéficier la chambre de sa main d'oeuvre et de ses approvisionnements pour "retaper" cet équipement socio-récréatif indispensable pour l'île. Une étude effectuée par la chambre a d'ailleurs prouvé le bien-fondé de son intervention auprès du ministère.

La municipalité de Saint-Jean, par la voix de son maire, M. Roland Bonsaint, a répété qu'elle n'était absolument plus intéressée à intervenir dans l'achat de cet équipement, surtout que la question a fait l'objet de plusieurs débats lors des assemblées du conseil municipal.

On s'interroge enfin quant à l'accès du terrain de camping l'été prochain, étant donné sa mise en vente. Le camping est demeuré fermé durant la saison estivale de 1985.

Enfin, dans ses promesses électorales, le nouveau député de Montmorency, Me Yves Séguin, déclarait qu'il voulait contribuer au développement de l'industrie touristique, sur l'île d'Orléans, en rouvrant le camping provincial de Saint-Jean et en y aménageant les infrastructures nécessaires, en plus d'identifier les principaux points d'intérêt touristique le long de la route ceinturant l'île.



**30 JANVIER
31 JANVIER
1^{er} FÉVRIER
2 FÉVRIER**

40 HRES

**JEUDI - 9 hres à 21 hres
VENDREDI - 9 hres à 21 hres
SAMEDI - 9 hres à 17 hres
LUNDI - 9 hres à 17:30 hres**

VENTE DE FIN DE MOIS TAPIS - PRELART - STORES

Profitez de ces super spéciaux de fin de mois et venez à bonne heure pour une meilleure sélection.

**GRATUIT
SOUS-TAPIS**

6 M.M. épaisseur avec tout achat de tapis avec endos de jute. *(Min. 15 v.c. sauf tapis de type commercial)



PRÉLART
Balance de rouleaux
9' X 12' à 15' X 12'. Valeurs jusqu'à 23,99\$ v.c. Spécial **6,99\$**

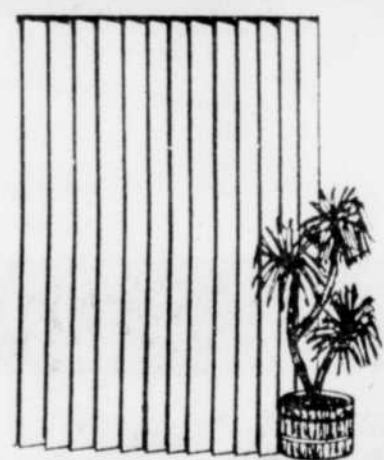
TAPIS

10% d'escompte additionnel sur nos coupons déjà réduit jusqu'à 60%.

CARPETTE

10% d'escompte sur un choix de plus de 150 carpettes déjà réduite jusqu'à 50%.

SERVICE à DOMICILE GRATUIT: 681-5972



STORES

HORIZONTALAUX

Véniennes aluminium 1". Vaste choix de couleurs. Valences gratuites. Livraison 7 jours ouvrables. Spécial **40%** de rabais

VERTICAUX

Valences gratuites sur tous les stores verticaux commandes spéciales (sauf P.V.C.)

TOILES

Toiles 100% opaques. Mécanisme garanti 5 ans. Gratuit coupe-horizontale. **45%** de rabais

**LAVILLA DU
TAPIS**

ET DU STORE



UNE VISITE ÇA COÛTE RIEN...
MAIS ÇA PEUT VOUS RAPPORTER GROS

1240, boul. Charest ouest, Québec 681-0613

Face à Boiteau Luminaire



REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE

Une jeune avocate devient greffière de la ville de Saint-Rédempteur

♦ SAINT-REDEMPTEUR — La ville de Saint-Rédempteur, en banlieue sud de Québec, changera de greffier municipal, vendredi. M. Henri-Louis Beaudoin, qui occupe le poste depuis plus de 26 ans, prendra alors sa retraite et il sera remplacé par une jeune avocate, Me Marie Provencher.

par Gilles PEPIN

Celle-ci est officiellement membre du Barreau depuis un peu moins d'un an, après un stage à la Commission des normes du travail. Précédemment, Mme Provencher avait occupé divers emplois, en saison estivale, ce qui

l'avait amené notamment à participer à l'élaboration de la réforme du code municipal.

Me Marie Provencher est à l'emploi de la corporation municipale de Saint-Rédempteur depuis le 2 décembre dernier; elle a donc pu se familiariser avec les dossiers de la municipalité avant le départ de M. Beaudoin. Un jury de sélection avait recommandé sa candidature après avoir étudié 38 demandes d'emploi.

Evolution

La ville de Saint-Rédempteur est plutôt une ville-dortoir de la banlieue sud de Sainte-Foy et Québec. Mais l'évolution démographique y

a été rapide, ces dernières années. M. Henri-Louis Beaudoin se souvient, notamment, qu'à son arrivée au poste de secrétaire-trésorier, le 3 août 1959, cette localité regroupait à peine 1.000 habitants. Elle en a maintenant exactement cinq fois plus.

L'inspecteur en bâtiment, M. Gabriel Lafrance, a noté que, depuis son entrée en poste, en 1982, il s'est ajouté 207 logements dans cette coquette ville, sise juste en bordure de la rivière Chaudière, en face de Charny.

L'an dernier, la municipalité y a émis 140 permis de construction et de rénovation, représentant une valeur de \$1,605,000; cela donnait

33 nouveaux logements. En 1984, c'était mieux, avec un total de 182 permis, 58 nouveaux logements et une valeur de \$2,655,000. En 1983, il s'agissait de 168 permis, 47 nouveaux logements et une valeur ajoutée de \$2,867,000. En 1982, il y était enregistré un total de 178 permis, pour 69 logements et une valeur imposable de \$2,801,000.

Le conseil municipal, dirigé par un nouveau maire, M. Claude Boiteau, a accepté un budget au montant de \$2,374,500 pour l'année 1986, en décrétant ainsi une minime augmentation de la taxe foncière. Le taux d'imposition, qui était de \$1,22, a été porté à \$1,26 par \$100 de valeur imposable.

Maison Bellanger-Girardin: protocole d'entente bientôt

♦ La ville de Beauport accorderait une subvention de \$38,000 à la Société d'art et d'histoire de Beauport pour qu'elle gère les activités à la maison historique Bellanger-Girardin.

par Gérald OUELLET

La municipalité augmenterait ainsi sa participation de \$13,000 au lieu de \$25,000 initialement prévus au budget. Un protocole d'entente devrait être signé entre la Société d'art et d'histoire et le Service des loisirs et parcs de Beauport.

Depuis sa mise sur pied en 1984, cette société a tenu plusieurs activités qui ont obtenu un vif succès sur l'emplacement de la maison. On dénombre notamment des expositions d'œuvres d'art effectuées

par des artistes locaux ainsi que des expositions à caractère historique. Par sa participation financière, la ville veut assurer la viabilité d'un organisme à but non lucratif qui se voit chargé de la promotion des activités culturelles sur son territoire et des artistes locaux.

Enfin, au niveau du financement, il est question aussi de faire appel à des commanditaires pour certaines activités spéciales et d'envisager la création d'une fondation gérée par les membres de la société.

Tout ceci afin d'assurer plus d'autonomie et de sécurité financière à la société qui dépend actuellement des fonds alloués par le Service des loisirs et parcs de Beauport et de différents programmes de subventions gouvernementaux.

Un excellent télécouleur/écran vidéo à bas prix



RABAIS \$70
Liquidation

- Télécouleur/écran vidéo 14" +, entrée/sortie audio/vidéo séparées pour image et son améliorés
- Prêt pour télé par câble avec télécommande* sans fil, mise en marche et arrêt du télécouleur, de votre fauteuil

499⁹⁵ ~~569.95~~

Enregistrements de qualité



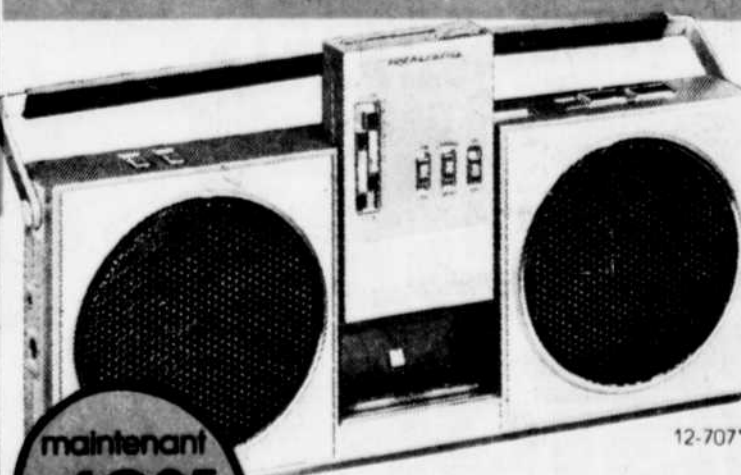
RABAIS 24%

L-750 1 1/2 hr • 3 hr • 4 1/2 hr
De 1 1/2 • 3 • 4 1/2 heures

■ Liant spécial à particules magnétiques pour durée ultra-longue à toutes les vitesses

T-120 VHS (44-400) **899** ~~11.95~~
L-750 Beta (44-475) **899** ~~11.95~~

Écoutez seul ou avec les amis



maintenant 49⁹⁵
Était à 89.95 au cat. 85

■ Écoutez AM et FM stéréo avec les H.P. de 4 po et partagez votre musique ou sortez le récepteur Stereo-Mate* et ajoutez-lui un casque (non fourni) pour l'écoute individuelle en stéréo

Radio Shack



Finie la grisaille de l'hiver avec notre foire d'hiver! Quantités limitées pour certains articles; le solde expire le 1 fév. 86.

Composition à une seule touche



maintenant 48⁸⁸
Était à 69.95 au cat. 85

■ Le DUOFONE®-100 stocke 16 numéros, composition instantanée

■ Tonalités/impulsions et protection à pile*



RABAIS \$30
Liquidation

Écoutez le monde entier

■ DX-66 avec VHF-avions, AM, FM et 3 gammes O.C.

Levez-vous du bon pied!



maintenant 29⁹⁵
Était à 59.95 au cat. 85

■ Réveil à projecteur. Pressez la touche, l'alarme s'arrête 4 m et l'heure apparaît au plafond

Le Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Il peut arriver que certains articles ne soient pas disponibles en quantité suffisante pour répondre à la demande. Si notre stock d'un article renouvelable de notre gamme courante est provisoirement épuisé, nous vous fournirons un bon de réduction différée vous permettant de venir le procurer au prix annoncé aussitôt qu'il sera disponible. Certains articles peuvent être offerts en quantités limitées pour la période de cette offre. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Tandy Corporation détient les droits de propriété. Tandy Electronics Limited est un usager inscrit.



La musique de votre choix



RABAIS \$50
Liquidation

9995 ~~149.95 - 14.783*~~
■ Radio AM/FM/magnéto avec enceintes à 2 voies



Bloc-notes électronique

RABAIS 33%

■ Miniset®-9 avec niveau d'enregistrement autom., pause et repérage/révision

Un magnétocassette à un super bas prix



RABAIS 21%

54⁹⁵ ~~69.95~~

■ CTR-70 avec arrêt et niveau autom., repérage/révision.



RABAIS \$40
Liquidation

Enceintes 2 voies à prix d'aubaine

■ Enceintes MC-1600 avec H.-P. de graves en polypropylène et H.-P. d'aiguës dynamique